

Règlement Championnat Interclub 2019

1. Organisation des divisions

Le championnat se décompose en deux divisions

La première division reprend les 6 meilleurs clubs de la saison précédente.

La seconde division est composée avec les autres clubs restant.

Tout nouveau club voulant commencer à jouer en championnat devra être intégré la première année en seconde division.

2. Organisation générale du championnat

Le championnat interclub se déroule en deux phases :

- Une saison dite régulière
- Une phase de play-off

Chaque club aura le droit d'organiser une manche de championnat de 1ier ou de 2ième division.

Le club organisateur d'une manche de championnat interclub est responsable du déroulement du tournoi. Il devra assurer la table de marque, le prompt déroulement du concours et la présence de tout matériel pour le bureau.

Pour chaque journée un jury de cinq personnes sera mis en place et pourra prendre des décisions éventuelles qui seront sans appel.

Composition du jury : président du club, l'arbitre et trois personnes de différents clubs.

Toutes les parties se joueront en 13 points sur des terrains tracés aux normes de la FIPJP c'est-à-dire de 13 m de longueur sur 3 m de largeur. Une dérogation sera toutefois admise avec des mesures minimums de 12,20 m de longueur sur 2,80 m de largeur.

Tous les terrains doivent être numérotés et doivent avoir un cercle réglementaire. Si le nombre de terrains n'est pas suffisant il conviendra d'organiser la manche de championnat sur deux journées en dissociant la première et la deuxième division.

Les journées de championnat commencent à 14h. Les inscriptions seront clôturées à 13h30. Le tirage du premier tour se fera en présence du jury.

Division 1 : deux arbitres par manche de championnat

Division 2 : un arbitre par manche de championnat

Les équipes devront être envoyées à l'adresse communiquée par la FLBP au plus tard le vendredi précédent la compétition avant 12h.

3. Organisation de la saison régulière pour les deux divisions

La saison régulière se compose de 10 journées minimum et de 12 journées maximum. Les clubs devront se positionner sur les dates proposées par la FLBP avant le début de la saison pour organiser une manche de championnat.

Les clubs devront présenter leurs équipes dans leur division respective. Le surplus des joueurs de la première division ne pourra pas être reversé en deuxième division.

Chaque club pourra présenter au maximum 10 équipes par journées de championnat.

La journée de championnat se déroule sous forme d'un système en 4 parties (gagnant contre gagnant) avec protection des clubs jusqu'à la dernière partie lorsqu'elle est possible.

A la fin de chaque journée de championnat, seul les points réalisés par les 2 meilleures équipes ainsi que ceux de la meilleure équipe comportant une féminine ou un jeune de -de 16 ans de chaque club seront comptabilisés. Si le club ne présente pas de féminine ou de jeune alors seuls les points des 2 meilleures équipes seront comptabilisés.

Chaque partie gagnée par une équipe rapportera 5 points.

A la fin de la saison régulière, le classement des clubs sera fait sur base des points comptabilisés en cours de saison.

En cas d'égalité entre plusieurs clubs, on regardera le nombre de championnats pour lesquels les clubs auront gagné 4 parties sur 4.

Si l'égalité persiste, on regardera le nombre de championnats pour lesquels les clubs auront gagné 3 parties sur 4 et ainsi de suite.

4. Organisation du play-off

A la fin de la saison régulière, un play-off sera organisé afin de :

- Déterminer le champion de première division de l'année en cours
- Déterminer les clubs qui montent en première division ou ceux qui descendent en deuxième division

Le play-off sera organisé sur 2 journées (demi-finale sur une journée et finale sur une autre). Début des parties à 14h00 et parties en 13 points. L'organisation sera à charge de la FLBP.

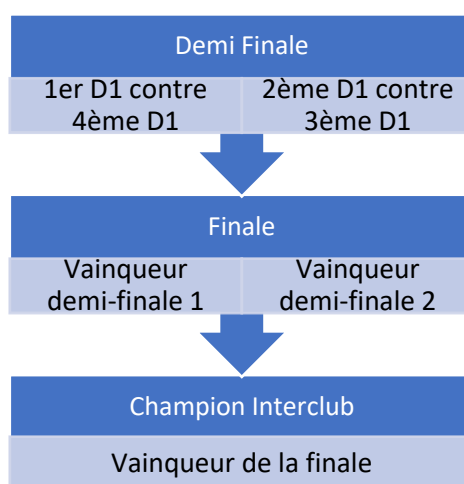
La rencontre se fera en rencontre directe club contre club sur base de 4 triplettes dont 1 obligatoirement en mixte (avec 1 femme).

La composition des triplettes se fera suivant le règlement interne de 2010 c.a.d. un joueur « C » par triplette.

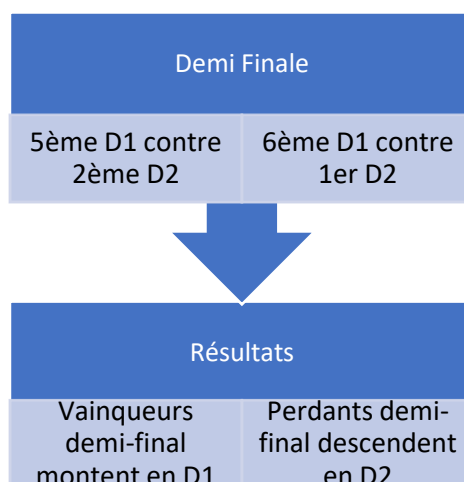
Chaque équipe d'un même club rencontre les quatre équipes de l'adversaire. Chaque victoire donnera un point à l'équipe. L'équipe qui aura comptabilisé le plus de points passera au tour suivant.

En cas d'égalité, on procédera à une épreuve de tir de précision. Chaque joueur des deux équipes devra tirer une boule à 8 m placée dans un cercle de 50 cm. Si à la fin de l'épreuve l'égalité subsiste on continuera à tirer à tour de rôle jusqu'à ce qu'une équipe manque.

Pour déterminer le club champion en première division, en demi-finale, le premier de la saison régulière rencontrera le quatrième du classement tandis le second rencontrera le troisième. Les vainqueurs de ces rencontres se retrouveront en finale. Le gagnant de la finale sera déclaré champion du Luxembourg par club.



Afin de déterminer les clubs qui montent en première division, en demi-finale, le cinquième de la saison régulière en première division rencontrera le second du classement de deuxième division, tandis que le sixième de première rencontrera le premier de la seconde division.



Les vainqueurs de ces rencontres se retrouveront en première division l'année suivante.

Aucun club ne peut refuser sous peine d'être exclu du championnat de jouer la rencontre de play-off ou la montée en première division en cas de victoire. En cas de refus, il sera exclu du championnat l'année suivante et devra s'acquitter d'une amende auprès de la FLBP de 250,00€.

5. Arbitrage et Discipline

Il est défendu aux joueurs de consommer des boissons alcooliques et de fumer pendant la partie.

Toute obstruction à cette directive sera sanctionnée par la disqualification de la triplète pour la journée en cours par le jury. Elle sera classée dernière et aura 0 point pour la journée.

Les responsables de clubs sont tenus d'intervenir auprès de leurs joueurs en cas de non-respect de ces directives.

En cas de récidive lors d'une autre manche du championnat, le joueur fautif qui sera à l'origine de la disqualification de la triplète se verra dans l'obligation de se soumettre à la sanction prise à son encontre par la commission de discipline de la FLBP. La sanction minimale étant de trois journées de suspension, toutes compétitions confondues.

La commission de discipline devra se réunir le plus rapidement possible après la journée durant laquelle l'incident a eu lieu. La suspension du joueur prend effet à partir de la journée suivante du championnat Interclub ou toute autre compétition, en attendant la décision finale prise par la commission de discipline.

6. Tenue vestimentaire

La tenue club est obligatoire pour tous les championnats interclubs.

Par tenue club on entend des tenues avec le logo du club et les couleurs du club.

Le port du short court (haut de cuisse) est interdit. Par contre le pantacourt ou le bermuda au-dessus du genou est autorisé.

L'application est placée sous l'autorité des arbitres et du jury.

7. Durée de validité

Ce règlement est valable pour les saisons 2019 et 2020. Il sera reconduit par tacite reconduction sauf en cas de la mise en place d'un nouveau règlement décidé par le CA de la FLBP.